L'actionnariat au Québec en 1986

Martin Martin
Service des études

Commission des valeurs mobilières du Québec

Mai 1986

Table des matières

Sommaire

Méthodologie

Distribution de l'échantillon

Porteurs d'actions

Porteur d'actions admissibles au Régime d'épargne-actions

Motifs justifiant la non-acquisition d'actions

Porteurs d'autres valeurs mobilières

Perception de l'utilité de certains organismes

Annexe

Extrait des questions relatives aux valeurs mobilières contenues dans le questionnaire du sondage omnibus

Sommaire

Pour la deuxième année[1] consécutive la Commission a réalisé un sondage d'opinion publique sur l'actionnariat au Québec. Les données furent recueillies lors d'entrevues téléphoniques réalisées en février 1986.

Les résultats établissent que 11 p. cent des Québécois adultes, soit une augmentation de 1 p. cent par rapport à 1985, sont porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées inscrites à la cote d'une bourse ou sur le marché hors cote. L'analyse des tableaux de contingence confirme que certaines variables sont déterminantes dans la décision d'investissement en actions, notamment le revenu familial, la profession et la scolarité.

En outre, 5 p. cent des sujets interrogés détiennent des obligations de sociétés et 6 p. cent possèdent des parts de fonds communs de placement ou des actions de sociétés d'investissement à capital variable.

Pour près de 40 p. cent des porteurs, la valeur actuelle de leur portefeuille d'actions est inférieure à 5 000 $. Un tiers ont un portefeuille dont la valeur oscille entre 5 000 $ et 25 000 $. Nous estimons à 10 $ milliards la valeur totale au cours du marché du portefeuille d'actions des Québécois, pour une valeur moyenne de 21 000 $.

---

1. Martin Martin, L'actionnariat au Québec en 1985, CVMQ, août 1985.

Plus de 50 p. cent des porteurs ont acquis leurs premières actions au cours des quatre dernières années, soit en pleine période d'essor du Régime d'épargne-actions du Québec. Ainsi, 6 p. cent des sujets interrogés déclarent posséder des actions admissibles au régime.

Les porteurs d'actions recherchent essentiellement le potentiel de croissance et le rendement au moment de la prise de décision d'investir. L'admissibilité au Régime d'épargne-actions apparaît comme un facteur secondaire.

Les Québécois qui ne détiennent pas d'actions et qui disposent d'argent pour investir invoquent quant à eux qu'ils placent leurs fonds ailleurs ou qu'ils manquent de connaissance pour justifier leur non-participation au marché des actions.

L'existence de la Commission des valeurs mobilières est inconnue de 26 p. cent des Québécois. Ce pourcentage régresse à 13 p. cent si l'on ne tient compte que des porteurs d'actions.

Méthodologie

Les résultats de cette étude sont tirés d'un sondage[2] réalisé par la firme SORÉCOM INC. dans le cadre de l'"OMNIBUS SORÉCOM". Les entrevues téléphoniques se sont déroulées entre le 14 et le 28 février 1986.

L'échantillon fut conçu de façon à être représentatif de la population de citoyenneté canadienne du Québec âgée de 18 ans et plus. Les sujets furent tirés au hasard systématique dans les annuaires téléphoniques des régions administratives du Québec.

Sujets sélectionnés	2 062
Sujets admissibles	1 845
Sujets interviewés	1 227
Taux de réponse	67 %

Les résultats furent validés et pondérés en fonction du sexe, de la langue maternelle, de l'âge et de la région.

---

2. Le lecteur trouvera en annexe le questionnaire.

Toutes les données furent par la suite analysées avec certaines variables socio-économiques telles le sexe, l'âge, la langue maternelle, la scolarité, la région, le revenu familial et la profession. Toutefois, seules les variables ayant une influence significative sur le comportement du sujet vis-à-vis de la question posée furent retenues en vue de la présentation.[3]

Les variables significatives furent déterminées par le différentiel qui origine de la soustraction du pourcentage obtenu d'une valeur dichotomique du pourcentage d'une autre valeur dichotomique. Nous estimons qu'un écart de 30 entre deux différentiels procure une bonne garantie de l'existence d'une relation entre les variables croisées. Ces variables sont présentées dans l'ordre d'importance de l'écart entre les différentiels.

Lorsque les données le permettaient, nous avons introduit, à titre comparatif, les résultats du sondage de 1985 pour l'ensemble de l'échantillon.

---

3. Il faut noter que l'impact des variables présentées n'est jamais additif, et que dans certains cas l'effet d'une variable donnée peut être dû en réalité à celui d'une autre variable à laquelle elle est corrélée.

Dans l'interprétation des résultats il faut garder à l'esprit que tous les pourcentages obtenus comportent une marge d'erreur d'échantillonnage. Ainsi, avec un seuil de probabilité de 95 p. cent, une taille d'échantillon donnée et des pourcentages obtenus variant entre 10 p. cent et 50 p. cent, l'erreur ne devrait pas dépasser plus ou moins les pourcentages suivants:

	Taille de l'échantillon	
	1 000	300
Pourcentage près de 10 p. cent	2 %	4 %
Pourcentage près de 20 p. cent	3 %	6 %
Pourcentage près de 30 p. cent	4 %	6 %
Pourcentage près de 40 p. cent	4 %	7 %
Pourcentage près de 50 p. cent	4 %	7 %

Étant donné l'importance de l'échantillon, le taux de réponse élevé, l'équilibre dans la composition socio-démographique des sujets et les validations effectuées, les résultats obtenus donnent une bonne mesure des opinions exprimées lors des sondages.

Distribution de l'échantillon

Nous tirons du tableau 1 que notre échantillon est bien réparti selon certaines variables socio-économiques choisies par rapport à la distribution de la population du Québec.

Si nous isolons les porteurs d'actions nous constatons que ceux-ci se concentrent dans les tranches supérieures de revenu et dans la tranche d'âge de 35 ans à 54 ans. Nous notons sensiblement la même répartition parmi les porteurs d'actions Réa quant à l'âge. Toutefois, ces derniers se retrouvent dans une proportion beaucoup plus importante dans la tranche supérieure de revenu.

Par ailleurs les porteurs d'actions de sexe masculin, avec un pourcentage de 66 p. cent, sont surreprésentés par rapport à la distribution de la population. Les porteurs d'actions Réa accentuent encore plus ce déséquilibre. Les francophones sont sous-représentés dans la catégorie des porteurs d'actions alors qu'ils le sont légèrement moins dans la catégorie d'actions Réa.

Les Montréalais sont nettement plus enclins à détenir des actions que tous les autres résidents du Québec. Ils forment 69 p. cent de l'ensemble des porteurs alors qu'ils représentent environ 50 p. cent de la population du Québec.

Tableau 1

Distribution de l'échantillon

	Échantillon	Population[1] du Québec	Porteurs d'actions	Porteurs d'actions REA	Porteurs d'actions moins de 1 an
Revenu du foyer					
Moins de 20 000 $	29 %	26 %	4 %	3 %	10 %
20 000 $ à 29 000 $	23 %	22 %	8 %	8 %	6 %
30 000 $ à 49 000 $	32 %	35 %	39 %	26 %	30 %
50 000 $ et plus	16 %	17 %	49 %	64 %	54 %
Revenu moyen[2]			49 615 $	54 130 $	49 420 $
Âge					
18 ans à 24 ans	18 %	18 %	6 %	5 %	15 %
25 ans à 34 ans	30 %	24 %	25 %	25 %	30 %
35 ans à 54 ans	33 %	33 %	45 %	44 %	39 %
55 ans et plus	19 %	25 %	25 %	26 %	16 %
Âge moyen[3]			44,9 ans	44,9 ans	39,8 ans
Sexe					
Masculin	49 %	48 %	66 %	74 %	66 %
Féminin	51 %	52 %	34 %	26 %	34 %
Langue maternelle					
Français	82 %	82 %	74 %	77 %	86 %
Anglais	13 %	11 %	20 %	16 %	14 %
Autres	5 %	7 %	5 %	7 %	0 %
Lieu de résidence		n.d.			
Montréal	59 %		69 %	72 %	63 %
Québec	15 %		12 %	10 %	19 %
Autres	26 %		19 %	18 %	18 %
Type de profession		n.d.			n.d.
Professions libérales et assimilées	14 %		29 %	34 %	
Administrateurs	12 %		35 %	35 %	
Employés de bureau	12 %		9 %	8 %	
Ouvriers/ travailleurs	23 %		9 %	6 %	
Ménagères	18 %		10 %	9 %	
Autres	22 %		8 %	8 %	

1. Statistiques Canada, catalogues 92-914/81, 91-210/84, 13-207/83.

2. Moyenne calculée à partir de la valeur centrale de chaque tranche de revenu en assumant que le revenu moyen dans la tranche de 50 000 $ et plus est de 65 000 $.

3. Moyenne calculée à partir de la valeur centrale de chaque tranche d'âge en assumant que l'âge moyen dans la tranche 55 ans et plus est de 65 ans.

Les administrateurs et les membres des professions libérales représentent quant à eux le groupe le plus important parmi les porteurs d'actions.

Il est intéressant de constater que les nouveaux porteurs d'actions (moins de un an) sont en moyenne plus jeunes et ils sont proportionnellement plus nombreux dans les tranches de revenu inférieures. Les francophones sont également mieux représentés dans le groupe des jeunes porteurs, de même que les résidents de Québec.

Porteurs d'actions

Onze p. cent des Québécois âgés de 18 ans et plus détiennent des actions ordinaires ou privilégiées inscrites à la cote d'une bourse ou sur le marché hors cote. En chiffres absolus ce pourcentage correspond à environ 498 000 personnes.

Un examen du tableau 2 permet de constater que plus le revenu du foyer s'avère important plus la propension à détenir des actions s'élève et inversement. En effet, les sujets dont le revenu excède 50 000 $ sont proportionnellement huit fois plus nombreux à détenir des actions que ceux dont le revenu se situe dans la tranche de 20 000 $ à 29 000 $.

Tableau 2

Répartition en pourcentage des sujets selon qu'ils possèdent ou non des actions ordinaires ou privilégiées

	TOUS 85	TOUS 86	REVENU DU FOYER (000 $)				PROFESSION						SCOLARITÉ			
			- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	PRO	ADM	EMP	TRAV	MÉN	AUT	- 9	10 à 12	13 à 15	16 +
Porteurs d'actions	10	11	1	4	14	34	23	32	8	4	6	4	4	5	14	25
Non-porteurs d'actions	90	89	99	96	86	66	77	68	92	96	94	96	96	95	86	75
Différentiel[1]	-80	-78	-98	-92	-72	-32	-54	-36	-84	-92	-88	-92	-92	-90	-72	-50
n	1 204	1 228	876				1 226						1 224			

1. Porteurs d'actions - non-porteurs d'actions.

Les membres des professions libérales et les administrateurs sont nettement surreprésentés dans la catégorie des porteurs puisqu'ils détiennent des actions dans des proportions respectives de 23 p. cent et de 32 p. cent.

La scolarité est également importante dans la décision d'acquérir des actions. En effet, les sujets qui ont une formation post-secondaire manifestent un intérêt plus marqué pour le marché des actions.

Comme on peut le constater à l'examen du tableau 3 environ 40 p. cent des porteurs d'actions possèdent un portefeuille dont la valeur au marché est inférieure à 5 000 $. La valeur du portefeuille est directement proportionnelle au revenu du foyer et à l'âge de son propriétaire.

Tableau 3

Répartition en pourcentage des porteurs d'actions selon la valeur totale au cours du marché des actions détenues

	TOUS 86	REVENU DU FOYER (000 $)				RÉGION				ÂGE			
		- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	MTL	OUÉ	MEO	AUT	18 à 24	25 à 34	35 à 54	55 +
Moins de 4 999 $	39	39	78	48	30	37	67	25	34	48	47	37	34
5 000 $ à 9 999 $	18	61	11	17	24	18	18	9	28	23	22	15	17
10 000 $ à 24 999 $	15	0	0	19	15	13	0	43	13	0	8	20	17
25 000 $ à 99 000 $	9	0	0	5	15	9	6	7	13	0	8	11	8
100 000 $ et plus	3	0	0	0	5	0	9	16	0	0	0	2	8
Sait pas/refus	16	0	12	11	10	23	0	0	12	30	15	13	17
Différentiel[1]	-6	-22	67	7	-29	-3	34	-50	-20	25	9	-11	-16
n	130	96				130				130			

1. Moins de 4 999 $ - plus de 5 000 $.

On remarque également que les portefeuilles les moins élevés se situent dans la région de Québec, alors que nous retrouvons les plus importants dans les régions de la Mauricie, de l'Estrie et de l'Outaouais.

Nous estimons à plus de 10 $ milliards la valeur totale au cours du marché du portefeuille des Québécois. On obtient cette approximation en répartissant dans chacune des tranches selon la distribution initiale les sujets (16 p. cent) qui n'ont pas répondu à la question et en multipliant le nombre absolu de porteurs dans chaque tranche qui découle de la nouvelle distribution par la valeur centrale de chaque tranche (la valeur centrale a été fixée à 250 000 $ pour la tranche 100 000 $ et plus).

De ce résultat nous déduisons également la valeur moyenne d'un portefeuille, que nous évaluons à environ 21 000 $.

Nous dégageons du tableau 4 qu'au cours de la dernière année, le pourcentage de porteurs a augmenté de 13 p. cent.[4] Près de 50 p. cent des porteurs s'intéressent au marché depuis moins de quatre ans, ce qui correspond à la période d'essor du Régime d'épargne-actions.

---

4. Ce résultat valide le pourcentage de porteurs d'actions de 11 p. cent actuellement, comparativement à 10 p. cent en 1985, soit un taux de croissance de 10 p. cent.

Tableau 4

Répartition en pourcentage des porteurs d'actions selon la date d'achat de leurs premières actions

	TOUS	ÂGE				SCOLARITÉ				REVENU DU FOYER (000 $)				RÉGION			
	86	18 à 24	25 à 34	35 à 54	55 +	- 9	10 à 12	13 à 15	16 +	- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	MTL	OUÉ	MEO	AUT
Moins de 1 an	13	34	16	11	8	9	4	19	13	39	11	12	16	12	21	15	8
1 an à 4 ans	44	65	48	51	22	6	44	29	63	25	65	30	49	42	42	41	71
5 ans à 9 ans	12	0	21	13	4	8	12	15	11	0	12	18	14	12	12	22	0
10 ans et plus	26	0	13	19	57	56	37	32	12	36	12	38	19	28	25	21	22
Ne sait pas/refus	4	0	3	5	9	20	4	5	2	0	0	2	2	8	0	0	0
Différentiel[1]	19	99	30	30	-31	-49	-1	1	53	28	52	-14	32	14	26	13	57
n	130	130				130				96				130			

1. Moins de 4 ans - plus de 5 ans.

Au cours des quatre dernières années, le marché des actions s'est enrichi d'une jeune clientèle, plus scolarisée.

En effet, un pourcentage substantiel de jeunes universitaires ont fait l'acquisition de leurs premières actions au cours des dernières années. Il est intéressant de constater toutefois qu'une proportion significative de personnes âgées de plus de 55 ans ont joint le marché récemment.

Les nouveaux actionnaires se recrutent dans toutes les tranches de revenu. Ainsi au cours des quatre dernières années, on retrouve un nombre appréciable de nouveaux porteurs dans la tranche de revenu 20 000 $ à 29 000 $.

Toutes proportions gardées, un nombre plus important de nouveaux porteurs d'actions (un an à quatre ans) proviennent des régions "autres", soit le Bas du fleuve, la Gaspésie, le Saguenay, le Lac St-Jean, la Côte Nord, le Nouveau Québec et l'Abitibi.

Selon le tableau 5, le motif le plus important dans la décision d'acquérir des actions c'est "que les actions aient un bon potentiel de croissance". Suivent "bien connaître la compagnie qui offre les actions" et "obtenir un bon rendement".

L'admissibilité au Régime d'épargne-actions se classe au dernier rang comme facteur important justifiant l'acquisition d'actions.

Tableau 5

Répartition en pourcentage des porteurs d'actions selon qu'ils considèrent tel critère d'acquisition comme très ou assez important

	TOUS 86
Placement sûr	87
Bon rendement	90
Placement liquide	78
Connaissance de la société	92
Admissibilité au RÉa	75
Potentiel de croissance	93
n	130

Porteurs d'actions admissibles au Régime d'épargne-actions

Six p. cent des adultes du Québec détiennent des actions admissibles au Régime d'épargne-actions, comparativement à 5 p. cent l'année dernière.

En chiffres absolus, ce pourcentage représente 271 620 Québécois. Compte tenu de l'erreur d'échantillonnage applicable à un échantillon de cette taille, les résultats se comparent au nombre de comptes Réa évalué à 247 000 au 31 décembre 1985.[5]

Tableau 6

Répartition en pourcentage des sujets selon qu'ils possèdent ou non des actions admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec

	TOUS 85	TOUS 86	REVENU DU FOYER (000 $)				SCOLARITÉ				PROFESSION					
			- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	- 9	10 à 12	13 à 15	16 +	PRO	ADM	EMP	TRAV	MÉN	AUT
Porteurs d'actions Réa	5	6	0	2	5	24	2	1	7	21	16	19	5	2	3	2
Non-porteurs d'actions Réa	95	94	100	98	95	76	98	99	93	79	84	81	95	98	97	98
Différentiel	-90	-89	-100	-96	-90	-52	-96	-98	-86	-58	-68	-62	-90	-96	-94	-96
n	1 204	1 228	876				1 224				1 226					

5. Martin Martin, Le Régime d'épargne-actions du Québec, CVMQ, 1986, non publié.

Le pourcentage augmente de façon importante au fur et à mesure que croît le revenu familial. Ainsi les sujets dont le revenu est supérieur à 50 000 $ sont proportionnellement cinq fois plus nombreux à détenir des actions admissibles au Réa que ceux dont le revenu oscille entre 30 000 $ et 49 000 $.

Les membres des professions libérales et les administrateurs représentent les deux groupes de salariés les plus intéressés dans le marché des actions admissibles au Réa.

Motifs justifiant la non-acquisition d'actions

Près des deux-tiers des sujets déclarent ne pas acquérir d'actions par manque d'argent, comparativement à la moitié en 1985.

Parmi les actionnaires potentiels, c'est-à-dire ceux qui auraient des fonds à placer, 57 p. cent déclarent utiliser leur argent pour d'autres placements comme nous pouvons le constater à l'analyse du tableau 7. Une majorité hésite à investir dans les actions par manque d'information. Suit le motif de la complexité.

Tableau 7

63 % n'ont pas d'argent
37 % répondent à la question suivante

Répartition en pourcentage des raisons pour ne pas détenir des actions parmi les actionnaires potentiels[1]

	TOUS 85	TOUS 86	REVENU DU FOYER (000 $)				SCOLARITÉ			
			- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	- 9	10 à 12	13 à 15	16 +
Ne connaît pas ça	59	52	58	54	49	39	57	57	44	41
C'est pas assez sûr	31	22	27	19	25	15	20	24	23	17
C'est trop compliqué	38	37	44	38	35	32	44	43	22	28
C'est pas rentable	13	14	16	15	17	12	10	18	9	15
Argent placé ailleurs	63	57	44	62	64	71	50	52	60	80
n	505	406	312				403			

1. Ceux qui ont de l'argent mais qui choisissent de ne pas investir dans des actions.

Nous observons que les sujets dont le revenu familial excède 30 000 $ évoquent en proportion moindre les motifs de complexité et d'absence de connaissance pour justifier leur non-participation au marché des actions.

Le motif "argent placé ailleurs" est surtout l'apanage des sujets dont le revenu excède la moyenne et des plus instruits.

Porteurs d'autres valeurs mobilières

Le tableau 8 nous permet de constater que les Québécois détiennent en proportion importante des obligations gouvernementales (29 p. cent) et dans une proportion moindre des obligations de sociétés (5 p. cent).

D'autre part, 6 p. cent des sujets détiennent dans leur portefeuille des actions de sociétés d'investissement à capital variable et des parts de fonds communs de placement.

Tableau 8

Répartition en pourcentage des sujets selon qu'ils possèdent ou non d'autres valeurs mobilières

	Obligations gouvernementales[1]	Obligations de sociétés	FCP SICAV[2]	Autres valeurs
	TOUS 86	TOUS 86	TOUS 86	TOUS 86
Porteurs	29	5	6	9
Non-porteurs	71	94	93	90
Ne sait pas/refus	1	1	1	1
n	1 227	1 227	1 227	1 227

1. Provinciales, fédérales, municipales, scolaires, para-publiques (y compris les obligations d'épargne).

2. Parts de fonds communs de placement ou actions de sociétés d'investissement à capital variable.

Perception de l'utilité de certains organismes

Les banques sont les organismes les mieux connus et les mieux cotés du point de vue de la protection des épargnants. Suivent les courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Commission des valeurs mobilières.

Tableau 9

Répartition en pourcentage des sujets selon le degré d'utilité de certains organismes pour protéger les épargnants

	Bourse de Montréal				Commission des valeurs mobilières			
	TOUS 85	TOUS 86	PORTEURS D'ACTIONS		TOUS 85	TOUS 86	PORTEURS D'ACTIONS	
			OUI	NON			OUI	NON
Très/assez utile	43	49	80	46	38	41	71	37
Peu/pas utile	17	14	11	14	12	9	10	9
Connaît pas	21	16	2	18	30	26	13	28
Sait pas	18	21	6	23	19	23	6	25
n		1 227				1 227		

	Banques				Courtiers en valeurs mobilières			
	TOUS 85	TOUS 86	PORTEURS D'ACTIONS		TOUS 85	TOUS 86	PORTEURS D'ACTIONS	
			OUI	NON			OUI	NON
Très/assez utile	79	71	78	70	50	50	74	47
Peu/pas utile	12	11	22	11	20	16	22	16
Connaît pas	2	6	1	6	15	14	1	15
Sait pas	9	11	0	13	15	20	3	22
n		1 227				1 227		

Il est rassurant de constater que la cote d'utilité des courtiers, de la Bourse et de la Commission, s'améliore de façon significative si l'on ne tient compte que des porteurs d'actions. Toutefois, même dans cette dernière catégorie, un pourcentage appréciable de porteurs ignorent l'existence de la Commission des valeurs mobilières.

Annexe

Extrait des questions relatives aux valeurs mobilières contenues dans le questionnaire du sondage omnibus

TOUS

36. Vous personnellement, possédez-vous présentement des actions ordinaires ou privilégiées cotées à une bourse canadienne, américaine ou autre ou hors cote (au comptoir)? (91)

oui	1
non	2→ PAQ.43
N.S.P	8
refus	9

37. Pourriez-vous me nommer le nom d'une compagnie dont vous détenez des actions cotées à la bourse ou hors cote (au comptoir)?

_____ (92)(93)

N.S.P	88
refus	99

38. À quand remonte l'achat de vos premières actions? (94)

(LIRE)	moins de 1 an	1
	1 à 2 ans	2
	3 à 4 ans	3
	5 à 9 ans	4
	10 ans et plus	5
	N.S.P	8

39. À combien évaluez-vous la valeur totale au marché des actions que vous détenez personnellement? Est-ce: (95)

moins de 2 000$	1
entre 2 000$ et 4 999$	2
entre 5 000$ et 9 999$	3
entre 10 000$ et 24 999$	4
entre 25 000$ et 99 999$	5
plus de 100 000$	6
refus	9

40. Lorsque vous achetez des actions, est-ce très important, assez, peu ou pas important du tout:

	Très imp.	Assez imp.	Peu imp.	Pas imp. du tout	N.S.P.	
1) de faire un placement sûr.....	1	2	3	4	8	(96)
2) d'obtenir un bon rendement.....	1	2	3	4	8	(97)
3) de pouvoir les revendre quand vous avez besoin d'argent.....	1	2	3	4	8	(98)
4) de bien connaître la compagnie qui offre les actions.....	1	2	3	4	8	(99)
5) que les actions soient admissibles au Régime d'épargne-actions (RÉA)...	1	2	3	4	8	(100)
6) que les actions aient un bon potentiel de croissance.....	1	2	3	4	8	(101)

41. Parmi les actions que vous détenez présentement, en avez-vous qui sont admissibles au Régime d'épargne-actions (RÉA)? (102)

oui..... 1
non..... 2 → PAQ.44
N.S.P..... 8
refus..... 9

42. Pouvez-vous préciser le nom d'une compagnie dont vous avez acheté des actions admissibles au Régime d'épargne-actions (RÉA)?

_____ (103)(104)

N.S.P..... 88
refus..... 99

PAQ.44

43. Pour quelles raisons n'achetez-vous pas des actions? Est-ce parce que:

je n'ai pas d'argent (réponse spontanée)..... ☐ PAQ.44 (105)

(LIRE) ↓	Oui	Non	
1) vous ne connaissez pas ça?.....	1	2	(106)
2) c'est pas assez sûr?.....	1	2	(107)
3) c'est trop compliqué?.....	1	2	(108)
4) c'est pas rentable?.....	1	2	(109)
5) vous placez votre argent ailleurs.....	1	2	(110)

44. Détenez-vous personnellement:

	Oui	Non	
1) des obligations gouvernementales, provinciales, fédérales, municipales, scolaires, para-publiques (incluant des obligations d'épargne)?.....	1	2	(111)
2) des obligations de compagnies?.....	1	2	(112)
3) des actions ou des parts de fonds mutuel (FCP-SICAV)?*.....	1	2	(113)
4) d'autres valeurs mobilières?_____ (lesquelles [préciser])	1	2	(114)

* FCP: Fonds communs de placement

SICAV: Société d'investissement à capital variable

45. Diriez-vous que les organismes suivants sont très utiles, assez, peu ou pas utiles pour protéger les épargnants?

	Très	Assez	Peu	Pas	Connais pas	N.S.P.	
1) La Bourse de Montréal.....	1	2	3	4	5	8	(115)
2) La Commission des valeurs mobilières du Québec.....	1	2	3	4	5	8	(116)
3) Les banques.....	1	2	3	4	5	8	(117)
4) Les courtiers en valeurs mobilières.....	1	2	3	4	5	8	(118)

Validation effectuée sur les réponses

Les véritables porteurs (tableau 2) d'actions sont ceux qui disent détenir des actions (question 36) et qui sont capables d'identifier correctement au moins une société détenue (question 37).

Les véritables porteurs d'actions - Réa (tableau 6) sont ceux qui parmi les véritables porteurs d'actions disent détenir des actions - Réa (question 41) et qui sont capables d'identifier correctement au moins une société détenue admissible au Régime d'épargne-actions (question 42).